



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

15 AVR. 2015

PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE

Préfecture

Secrétariat général

Direction des collectivités
territoriales
et du cadre de vie

Bureau du cadre de vie et
de l'emploi

Affaire suivie par
Roseline VERBRUGGHE
Tél. 03 84 77 71 43
roseline.verbrugghe@haute-
saone.gouv.fr

Compte-rendu de la commission de suivi de site du centre de stockage de déchets non dangereux de FAVERNEY Jeudi 2 avril 2015

Cette réunion présidée par M. Luc CHOUCHKAIEFF, secrétaire général de la préfecture représentant le préfet de la Haute-Saône, s'est tenue salle des mariages à FAVERNEY.

Étaient présents :

M. ANTOINE Claude, adjoint au maire de FAVERNEY,
M. BONNOME Laurent, Directeur de l'activité stockage de SITA,
Mme BOUJARD Claire, DREAL,
M. CORRADINI Eric, président de France Nature Environnement 70,
Mme CHERRIER Isabelle, préfecture – SIDPC,
M. FLEURENTIN Eric, DREAL – responsable de l'unité territoriale Centre,
M. GARRET Yves, Maire de MENOUX,
Mme GUILIANI Edwige, adjointe au maire d'AMANCE,
M. HYENVEUX Daniel, représentant la DDT,
Mme JACQUOT Béatrice, adjointe au maire d'AMANCE,
Mme JOUFFROY Laure, responsable des installations de stockage de Bourgogne et Franche-Comté de SITA Centre Est,
M. LAURENT Guy, vice-président représentant la Fédération de pêche 70,
M. LOYON Joël, riverain,
M. MICHEL Jean, maire de MERSUAY,
M. MONTAZ Jacques, représentant l'association CPEPESC-FC,
M. MOREL Matthieu, responsable commercial FBI Biome,
M. SCHIPMAN Benoît, DREAL – Subdivision Centre 1,



PREFECTURE DE LA HAUTE-SAÔNE
B.P. 429 - 70013 VESOUL CEDEX - TEL. : 03.84.77.70.00 / FAX. : 03.84.76.49.60
Courriel : prefecture@haute-saone.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public et de l'accueil téléphonique disponibles sur le site : www.haute-saone.gouv.fr

M. GEORGES Daniel, maire de FAVERNEY,
M. VALNET Christophe, ARS UTSE70

M. VEJUX Luc, SITA Centre Est, responsable du site de FAVERNEY,
Mme VERBRUGGHE Roseline, préfecture, bureau du cadre de vie et de l'emploi, chargée du secrétariat.

Etaient excusés :

Mme FONTAINE Laure, représentant l'ADEME,
ADC PENNERAD Jean-Paul, représentant le SDIS 70,
M. TOURNAY Olivier, représentant la DDCSPP 70.

M. CHOUCIKAIEFF ouvre la séance à 14h30 en remerciant tout d'abord les membres présents d'avoir répondu à l'invitation du préfet, ainsi que M. GEORGES maire de FAVERNEY pour son accueil en mairie de FAVERNEY, salle des mariages.

L'objet de la réunion de ce jour est la présentation affinée du projet de traitement in situ des lixiviats avec valorisation des biogaz, abordé lors de la commission de suivi de site le 15 octobre 2014. SITA propose de mettre en oeuvre trois projets imbriqués et interdépendants à savoir l'exploitation du prochain casier en mode « bioréacteur », le stockage des lixiviats en citerne avec évacuation en flux tendu et la mise en place de campagnes de traitement sur le site des lixiviats incluant une installation de valorisation thermique du biogaz.

La présentation du projet en est faite par Mme Laure JOUFFROY, responsable des installations de stockage de Bourgogne et de Franche-Comté de SITA Centre-Est, conformément au document joint en annexe.

Au terme de cette présentation, le président invite les membres présents à faire part de leurs remarques ou questions éventuelles quant à la mise en oeuvre de ce futur dispositif.

M. MONTAZ souligne que le site est en bordure d'une zone Natura 2000 et les rejets d'eau en vapeur dans l'atmosphère peuvent être préjudiciables pour ce site protégé.
Mme JOUFFROY précise que des analyses sont effectuées avant tout rejet.

M. LAURENT fait remarquer que les lixiviats après traitement seront transformés en boues (siccité supérieure à 30 %) avant leur mise en casier. Leur concentration en métaux lourds sera donc plus élevée donc plus toxique et nécessite peut-être un enfouissement sur un site plus approprié, autre que celui de classe II de FAVERNEY qui ne paraît plus adapté.

M. BONNOME souligne que seule l'eau est retirée, les sous-produits retournent à leur source (dans le casier de stockage) sans ajout complémentaire de substance potentiellement polluante.

M. FLEURENTIN indique qu'il y aura moins de charge transférée à la STEP de Dole, car elle sera remise dans le casier.

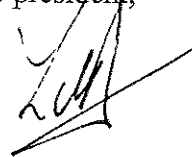
M. CORRADINI demande à connaître le volume d'eau évaporée.

M. FLEURENTIN indique que 2000 m³ de lixiviats seront traités annuellement avec l'objectif, pour le sous-produit, d'une siccité de 30 %. Les distillats seront par sécurité repassés en osmose inverse en vue d'une eau pure (distillée).

M. GEORGES souligne que ce nouveau process engendrera moins de camions sur les routes, moins d'odeurs en raison du stockage des lixiviats en citerne et aucun rejet aqueux dans la nature.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 15H30. Le président remercie les membres présents pour leur participation.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Luc', with a long horizontal stroke extending to the right.

Luc CHOUCHKAIEFF

